

Réf : GD/25-02-65

Date : 19 Février 2025

# RÈGLEMENT

## CONCOURS D'IDÉES 2025

### AUBE EN CHAMPAGNE ATTRACTIVITE

#### 1. PRÉSENTATION DU CONCOURS

L'Agence Aube en Champagne Attractivité et le Slow Tourisme Lab lancent le concours d'idées 2025 à destination des partenaires touristiques du territoire souhaitant innover.

Ce concours vise à soutenir des projets innovants qui enrichissent l'offre touristique et renforcent l'attractivité du territoire.

Les projets peuvent concerner :

- Une nouvelle offre qui dynamise les écosystèmes ruraux.
- Une offre existante qui monte en gamme.
- Un concept événementiel ou permanent.
- Une offre destinée aux touristes ou aux nouveaux résidents.

#### 2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- **Rayonnement & notoriété** : le projet doit renforcer l'image de l'Aube et être en accord avec les valeurs durables (slow tourisme, développement responsable, économie locale, circuits courts): **30 %**
- **Montée en gamme de la destination** : **30 %**
- **Synergie avec les acteurs locaux du tourisme**: **20 %**
- **Capacité à accueillir des groupes & séminaires**: **10 %**
- **Facilitation de l'accueil des nouveaux arrivants**: **10 %**

Les projets favorisant les collaborations entre plusieurs partenaires touristiques seront valorisés.

#### 3. DOTATION & ACCOMPAGNEMENT

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un budget d'accompagnement pouvant aller jusqu'à **5 000€ TTC** (communication, achat de petit matériel, commercialisation).

### Conditions d'attribution :

- Aucun remboursement de frais engagés en amont, le budget est directement engagé et pris en charge par l'Agence.
- Obligation d'offrir **au moins 2 places** à l'Agence pour assurer la promotion du projet.
- Le budget doit être consommé avant **le 1er décembre 2025**.
- Acceptation du présent règlement du concours requise.

### 4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

- **Dépôt des candidatures : avant le 23 mars 2025 à minuit.**
- **Sélection des dossiers éligibles : 24 mars 2025.**
- **Pitch des candidats retenus devant le jury : 1 Avril 2025 après-midi.**
- **Attribution du budget & accompagnement.**

Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur l'extranet d'Aube en Champagne Attractivité: [Concours d'idées | Extranet de l'Aube Extranet de l'Aube](#)

### 5. JURY & SÉLECTION DES PROJETS

Le jury sera composé de membres de l'Agence, de la technopole, de Yschools, des Offices du tourisme ainsi que des représentants des réseaux professionnels. Aucune personne liée à un candidat ne pourra siéger au jury.

### 6. SUIVI DES PROJETS

Les prestataires sélectionnés devront fournir des indicateurs de commercialisation pour assurer le suivi de la mise en place de la nouvelle offre.

Aube en Champagne Attractivité  
34 quai Dampierre - 10 000 Troyes  
Tél : +33 (0)3 25 42 50 00  
www.aube-champagne.com - [bonjour@aube-champagne.com](mailto:bonjour@aube-champagne.com)  
Opérateur de voyages et de séjours immatriculé sous le n°IM010110008 - Identification  
TVA: FR 68304787922  
RC: Assurance GAN / n° AO1006 - 021 222 450 - Gan assurances : 61, Avenue du Général  
de Gaulle - 10410 Saint Parres aux Tertres  
Garant Groupama assurances – crédit & caution – 8-10 rue d'Astorg – 75008 PARIS